



Municipalité de
Saint-Nazaire-de-Dorchester

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Joanie Bolduc Pelchat, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité,

Que lors de la séance ordinaire, tenue le 7 février 2022 Mme Lorie Gosselin Côté, conseillère, a donné avis de motion, qu'il sera soumis pour adoption lors de la prochaine séance ordinaire du Conseil municipal, le règlement 272-2022 modifiant le Règlement sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés numéro 223-2014.

Toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement au bureau municipal, situé au 61-A, rue Principale, sur les heures d'ouverture ou sur le site de la municipalité à l'adresse suivante : www.st-nazaire.ca

Donné à Saint-Nazaire-de-Dorchester, ce 10^e jour du mois de février 2022.

Joanie Bolduc Pelchat
Directrice générale/secrétaire-trésorière